

ARRETE

portant réglementation temporaire de la circulation
sur la RD 419, hors agglomération
sur le territoire des communes de **DANNEMARIE** et **GOMMERSDORF**

2019 - 259

**La Présidente du Conseil
Départemental du Haut-Rhin**

- VU** l'article L.3221-4 du Code Général des Collectivités Territoriales,
VU le Code de la Route et ses articles R. 411-8 et suivants,
VU l'arrêté du 24 novembre 1967 modifié relatif à la signalisation des routes et autoroutes et les textes qui l'ont modifié,
VU l'arrêté n° 2019-0014 S.J.U. du 29 mai 2019 portant délégation de signature au sein de la Direction des Routes (D.I.R),
VU la demande de Free groupe Iliad,
CONSIDERANT que la réalisation de travaux *sur réseau de télécommunication* nécessite une réglementation afin que la sécurité de la circulation soit assurée,
SUR proposition du Directeur des Routes,

ARRETE

Article 1er - Du 24 juin au 24 juillet 2019, la circulation sur la RD 419 entre les PR 10+497 et 10+805 se fera par sens uniques alternés, réglés par feux tricolores.

L'alternat se fera en fonction de l'avancement des travaux conformément au guide « Signalisation Temporaire – Les Alternats – Guide Technique » édité par le Service d'Etude Technique des Routes et Autoroutes (SETRA).

La vitesse sera limitée à 50 km/h et il sera interdit de dépasser et de stationner.

Article 2 - La signalisation sera effectuée conformément à l'instruction interministérielle sur la signalisation routière - Livre I - 8ème partie - Signalisation Temporaire - par les soins de l'entreprise chargée des travaux sous le contrôle de l'Agence Territoriale Routière Sundgau.

Article 3 - Copie du présent arrêté sera adressée à :

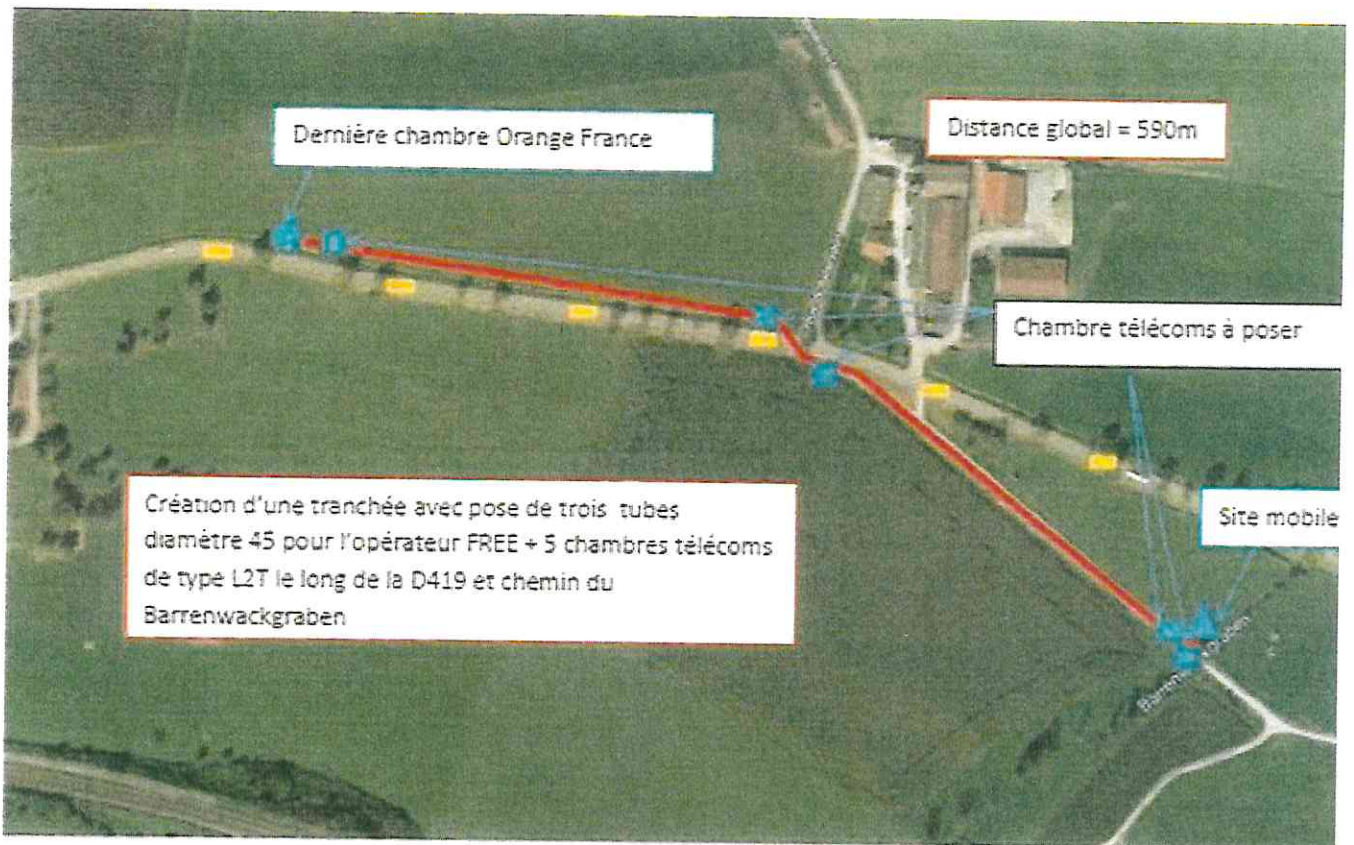
- M. le Directeur des Routes,
- MM. les Maires de Dannemarie et Gommersdorf,
- M. le Colonel, commandant le Groupement de Gendarmerie du Haut-Rhin,
- M. le Commandant de la C.R.S. 38,
- M. le Commandant, commandant l'Escadron Départemental de Sécurité Routière du Haut-Rhin,
- M. le Directeur Départemental de la Sécurité Publique à Mulhouse,
- M. le Directeur Départemental du Service d'Incendie et de Secours,
- M. le Directeur Départemental des Services d'Archives,
- Cellule Opérationnelle de Coordination Routière,
- M. le Chef de l'Agence Territoriale Routière Sundgau,
- Madame et Monsieur les Conseillers Départementaux du canton de Masevaux,
- M. le Chef du Pôle Mobilité Ingénierie,
- Région GrandEst – Transports Scolaires,
- Free groupe Iliad – 8-16, rue de la Ville l'Evêque – 75008 Paris,
- SPIE – 2, route de Lingolsheim – 67411 Illkirch.

COLMAR, le 12 juin 2019**LA PRESIDENTE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL**

Pour la Présidente du Conseil Départemental
du Haut-Rhin par délégation
Le Chef de l'Unité Exploitation



J.C. GERARDIN



Attention une traversée de la D419 est à prévoir.

Je reste à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Merci de bien vouloir répondre en laissant en copie toutes les personnes.

Merci par avance.

Cordialement,

Lucas OSWALD

lucas.oswald@external.spie.com

Mobile : 07.63.48.73.55

DAVIDSON POUR SPIE

SPIE CityNetworks

DO Télécom Est

2 route de Lingolsheim

BP 70330 Geispolsheim-Gare

67411 Illkirch Cedex

www.spie.com

Contribuons à préserver notre environnement, merci de n'imprimer ce message que si nécessaire.

En 2019, SPIE CityNetworks complète son offre d'aménagement des territoires



A partir du 1^{er} janvier : des solutions globales de mobilité avec la nouvelle Direction Opérationnelle Transport & Mobilité

